

Addenda à la notice explicative Polices de fonds distincts de la Canada Vie Initialement de la Great-West Série privilégiée 2

Mise à jour de la section Gestionnaires de placements

Le 1^{er} **octobre 2025**, en raison d'une restructuration, Irish Life Investment Managers Limited remplacera Canada Life Asset Management à titre de gestionnaire du fonds distinct suivant :

Nom du fonds distinct

Actions Extrême-Orient

La section *Gestionnaires de placements* se trouvant à la page 50 de la notice explicative des polices de fonds distincts de la série privilégiée 2 de la Canada Vie (initialement de la Great-West) a été modifiée. Toutes les références à Canada Life Asset Management en ont été retirées. Le gestionnaire de placements suivant est ajouté à la section :

Irish Life Investment Managers Limited, dont voici l'adresse : Beresford Court, Beresford Place, Dublin 1 Ireland

L'Aperçu du fonds, qui fait partie intégrante de la notice explicative des polices de fonds distincts de la série privilégiée 2 de la Canada Vie (initialement de la Great-West), a été modifié pour tenir compte du fait qu'un fonds distinct auparavant géré par Canada Life Asset Management le sera désormais par Irish Life Investment Managers Limited.

Aucun autre changement n'a été apporté à la notice explicative ni à l'Apercu du fonds.

Le présent addenda fait partie de la notice explicative, qui renferme d'importantes dispositions dont vous devriez prendre connaissance avant d'investir. La notice explicative contient des renseignements généraux au sujet de votre police et comprend un sommaire des divers types de risques qui peuvent s'appliquer lorsque vous investissez dans un fonds distinct. Cet addenda ne constitue pas un contrat d'assurance.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie) est l'unique émettrice de la police de rente individuelle à capital variable décrite dans la notice explicative.

Vous pouvez communiquer avec nous aux coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie 255 avenue Dufferin London ON N6A 4K1

Site Web: canadavie.com

Courriel: isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Addenda au F46-8423 - 10/25

Actions Extrême-Orient

Date d'offre initiale du fonds: 14 mai 2012 Bref apercu:

Date de création du fonds : 25 novembre 1997 Gestionnaire: Irish Life Investment Managers Limited Valeur totale du fonds: 5 207 449 \$ Taux de rotation du portefeuille : 31,07 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75		75 / 100			100 / 100			
Série	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC 1
Option AFA série privilégiée 21		28,17	5 443		28,16	4 857			

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique Frais permanents ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique Frais de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

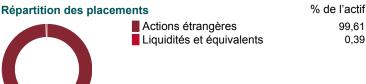
Placement minimum

Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 \$ ou prélèvements automatiques de 25 \$ Polices FERR : placement initial de 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout les titres d'entreprises localisées ou actives en Asie ou dans le littoral du Pacifique.

Dix principaux placements	% de l'actif
Xtrackers MSCI India Swap UCITS ETF	9,45
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. Twse Listed Stocks	9,05
Tencent Holdings Ltd.Par New Hkd 0.00002	4,59
Samsung Electronics Co. Ltd. Samsungelectronics	3,27
iShares Core CSI 300 ETF	3,23
Alibaba Group Holding Ltd.New	3,22
MediaTek Inc. Twse Listed Stocks	2,38
Commonwealth Bank of Australia Ordinary Fully Paid	2,12
Amundi MSCI India UCITS ETF	2,05
BHP Group Ltd. Ordinary Fully Paid	1,96
Total	41,33
Nombre total des placements :	244





Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique Frais permanents ciaprès pour de plus amples précisions.

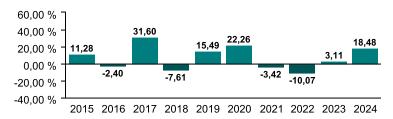
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moven

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 978,77 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,06 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est Modéré à élevé.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique Risques liés aux fonds de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises asiatiques et du littoral du Pacifique, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Le 1er octobre 2025, dans le cadre d'une réorganisation d'entreprise, les responsabilités de gestion de portefeuille auparavant assumées par Gestion de placements Canada Vie ont été confiées à Îrish Life Investment Managers Limited. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

AFA - avec frais d'acquisition RFG – ratio des frais de gestion VL - valeur liquidative UC - unités en circulation



Actions Extrême-Orient

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	 Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ciaprès. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)	
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	Frais supplémentaires		
75 / 75	S.O.	S.O.	
75 / 100	0,21	\$.O.	
100 / 100	0,21	0,27	

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin London ON N6A 4K1

Site Web: www.canadavie.com Courriel: isp_cutomer_care@canadalife.com Téléphone: 1 888 252-1847